

Paris, le 19 avril 2017

Madame, Monsieur,

Depuis le XIX^{ème} siècle, la France s'est construite par l'école, autour de professeurs qui ont cru en leurs élèves et qui leur ont donné les clefs pour réussir. Votre engagement et votre mobilisation n'ont pas changé, c'est toujours la même vocation, la même implication. Mais, peu à peu, quelque chose s'est brisé entre la France et son école, entre l'administration et les enseignants, entre l'Éducation nationale et ses professeurs. Le corps enseignant ne fait parfois plus figure d'autorité. Vous n'êtes plus suffisamment reconnus comme les artisans de la France de demain que vous êtes. L'école traverse une profonde crise de confiance : les élèves français sont parmi les plus anxieux de l'OCDE et les parents éprouvent parfois de la défiance face à un système scolaire qu'ils méconnaissent et qui ne joue plus son rôle d'ascenseur social pour tous.

Alors que l'école est le socle de toute émancipation, cette cassure nous a fait perdre notre cap. Or, une école qui se porte mal, ce sont des injustices et des inégalités que l'on reproduit. À chaque alternance, on demande aux professeurs, aux élèves, à leurs parents de s'adapter à de nouvelles réformes, parfois davantage guidées par des préoccupations politiques que par des ambitions pédagogiques. La meilleure réussite des élèves et leur épanouissement doivent être les seuls arbitres de tout nouveau changement.

Ces défis ne pourront être relevés sans vous et je veux vous dire à nouveau toute la confiance que je place en vous pour y parvenir. Trop souvent, pourtant, l'immobilisme a prévalu : nous assumerons un renforcement des moyens de l'Éducation nationale qui sera une priorité, nous vous donnerons aussi les moyens d'expérimenter, d'inventer et d'imaginer l'école de demain. Je veux fixer des objectifs nationaux ambitieux et vous accompagner dans leur accomplissement, non décider pour vous. La solution, celle en laquelle je crois profondément, c'est la liberté à tous les étages et la responsabilité à tous les niveaux.

- ✓ Vous qui œuvrez au quotidien pour la réussite des élèves, votre travail doit faire l'objet d'une plus grande reconnaissance de la nation, qu'elle respecte vos savoirs et vos compétences professionnelles et qu'elle investisse dans leur développement. **Nous porterons un projet ambitieux pour l'accompagnement des enseignants, dès leur entrée dans le métier et durant l'ensemble de leur carrière.** Notre politique sera fondée sur la confiance et le soutien aux enseignants.
- ✓ La qualité de l'enseignement ne se décrète pas : enseigner est un métier qui s'apprend et qui doit prendre appui sur la recherche. La formation initiale et continue sera articulée autour de l'excellence académique et de la présence accrue de praticiens, qui continueront à enseigner tout en assurant le suivi des jeunes collègues. **Chaque enseignant, du premier comme du second degré,**

bénéficiera de trois jours de formation continue chaque année. Cette formation continue devra être, bien davantage qu'aujourd'hui, organisée autour des besoins identifiés dans vos salles de classe.

- ✓ **La reconnaissance, c'est aussi une plus juste rémunération.** Nous augmenterons votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant.

Deuxièmement, je ferai de la lutte contre les déterminismes qui entravent l'ascension sociale une priorité. Il faut sortir du mythe d'une uniformité qui garantirait l'égalité : aujourd'hui, notre système scolaire est le plus inégalitaire de toute l'OCDE. Notre choix est de concentrer les moyens là où se concentrent les difficultés, au service de la réussite de chaque élève et d'une plus grande équité de notre système éducatif.

- ✓ À cet égard, la **limitation à 12 élèves par classe de CP et de CE1 dans les établissements de l'éducation prioritaire** s'appuie sur des expériences françaises et internationales dont l'efficacité a été démontrée. Par ailleurs, il n'est plus acceptable que les enseignants les moins expérimentés soient chargés de faire réussir les élèves qui rencontrent les plus grandes difficultés. C'est pourquoi **plus aucun enseignant ne pourra être affecté en éducation prioritaire** – hors choix motivé – s'il n'a pas au moins trois années d'expérience.
- ✓ De même, il est inacceptable que les territoires où les difficultés sociales et scolaires se concentrent soient confrontés chaque année à l'impossibilité de recruter des enseignants. Parce qu'il faut reconnaître cette difficulté et y répondre, **les professeurs, du premier et du second degrés, qui enseignent en REP+ seront mieux accompagnés et recevront une prime annuelle supplémentaire de 3 000€ nets**, qui s'ajoutera aux primes déjà existantes.
- ✓ **L'école doit aussi rester un vecteur d'inclusion sociale.** Les enfants atteints de handicap doivent avoir les mêmes chances que les autres. Notre priorité sera donc de leur permettre de suivre leur scolarité à l'école et de participer aux activités de loisirs périscolaires comme les autres enfants. Pour cela, tous ceux qui ont besoin d'être accompagnés le seront par un auxiliaire de vie scolaire (AVS), qui aura un statut sécurisé et qui sera mieux payé.

Enfin, nous devons faire un effort collectif pour améliorer le climat scolaire en donnant aux professeurs les moyens d'enseigner, dans le respect et la sérénité.

- ✓ **Je garantirai un environnement serein pour la transmission des savoirs, en réaffirmant le respect et la sécurité à l'école.** Nous ferons respecter l'interdiction des téléphones portables à l'école et au collège, qui sont une source d'interruptions intempestives dans les apprentissages et contribuent au harcèlement scolaire. À l'autorité des professeurs et des chefs d'établissements, dont l'attention doit être tout entière tendue vers l'élaboration d'un cadre propice au travail de tous, doit faire écho l'autorité des parents et leur soutien aux professeurs dans l'application de cette mesure.

- ✓ **Il faut aussi renforcer le lien de confiance entre les parents.** Il est essentiel de fournir aux parents des clés qui leur permettent de mieux accompagner leurs enfants, de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire mais aussi de réaffirmer leur rôle et leur responsabilité dans leur réussite.
- ✓ **Assurer la sécurité à l'école est essentiel.** Des incivilités répétées aux incidents graves, comme l'a montré le drame survenu à Grasse, nous ne pouvons plus accepter de transiger avec la sécurité de nos enfants et des personnels. Nous diffuserons les dispositifs efficaces (comme les équipes mobiles de sécurité ou les dispositifs d'alerte spécifiques dédiés au confinement ou à l'intrusion), nous formerons les personnels à ces enjeux et nous garantirons un contrôle d'accès efficace à tous les établissements.
- ✓ **Enfin, parce que l'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'école, notre projet éducatif est aussi un projet culturel.** Nous ouvrirons l'accès à la culture et aux pratiques artistiques : dès le plus jeune âge, tous les enfants auront accès à une éducation artistique et culturelle. Nous encouragerons les projets d'initiation à la pratique artistique collective (par exemple orchestres, chorales et théâtre) et de rencontres avec des œuvres et des artistes.

L'école fonde le vivre-ensemble et incarne l'idéal méritocratique. Seule l'éducation nous permettra d'affronter les défis auxquels la France doit faire face. Je place toute ma confiance en vous qui, chaque jour, travaillez auprès des élèves, pour garantir la réussite de chacun d'entre eux, quelle que soit son origine sociale, le territoire où il vit, le handicap ou les difficultés qui peuvent être les siennes.

*Je compte sur vous, comme vous pouvez
compter sur moi, ne m'indiquer*

Emmanuel Macron

